

GERARD QUEVEAU

# Le Quotient **Q.a.d.**

Quotient **a**ménagement et **d**éveloppement

$$\text{Q.a.d.} = \frac{\text{CHARGES SOCIALES}}{\text{C.A. HORS TAXES.}} \%$$



**POUR L'EMPLOI, UNE SOLUTION JUSTE,  
IMMEDIATE, MODERNE, EFFICACE**

Le Quotient **Q.a.d.** participe à l'**aménagement** du territoire,  
à la ruralité et **développe** l'emploi par l'industrie et l'exportation.

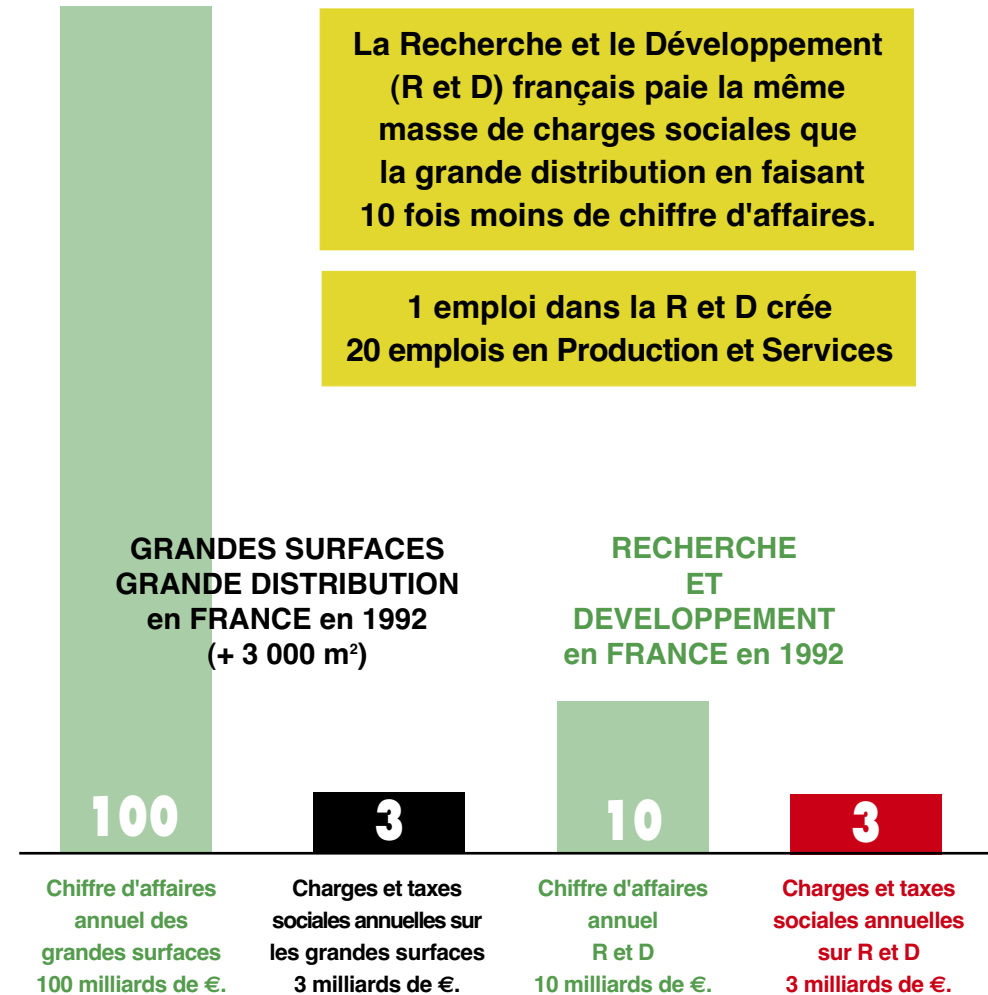
# LES CAUSES DU CHÔMAGE

## "La destruction de l'emploi"

Ce sont les charges sociales identiques sur tous les métiers qui sont la principale cause du chômage.

Viennent ensuite par ordre d'importance :

- 1 - Les aides indirectes à l'importation par la taxe professionnelle.
- 2 - Le poids total des charges sociales.
- 3 - L'automation.
- 4 - La destruction du petit commerce et de la ruralité par les hypermarchés.
- 5 - Le retard et l'inadaptation de la formation.



La France détient le record mondial de la taxation sur la main-d'œuvre de RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

Actuellement au stade de la surtaxation de la main d'œuvre, lorsqu'un gouvernement augmente de 1 % les charges sociales ou la CSG, dans les 3 mois il y a 100 000 chômeurs supplémentaires.



## Quelques Quo tients Q.a.d.

$$\text{Quotient Q.a.d.} = \frac{\text{Charges sociales}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}} \quad (\text{en } \%)$$

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Laboratoire	12 %
Atelier de prototypes	15 %
<b>Bureau de design</b>	<b>15 %</b>
Bureau d'études	17 %
Recherche fondamentale	25 %

### PRODUCTION

Grand céréalier	4 %
Automobiles	5 à 6 %
Equipementier	7 %
Electroménager	8 %
Entreprise BTP	8 %
Eleveur	9 %
Artisan	9 %
Confection de luxe	12 %
Industrie de précision	12 %
<b>Machine-outil</b>	<b>12 %</b>
<b>Confection</b>	<b>20 %</b>

### DISTRIBUTION

Importateur	2 %
Hypermarché	2 %
Distribution spécialisée	3 %
Supermarché	4 %
Pharmacie	6 %
<b>Petit commerce</b>	<b>22 %</b>

### SERVICES

Assurances	2 %
<b>T.V. (diffusion)</b>	<b>2 %</b>
Fast-food	3 %
Service informatique	3 %
Banque	4 %
Restaurant de campagne	5 %
Transport aérien	12 %
Production de cinéma	18 %
Théâtre	20 %

*Sous prétexte de calculs abstraits, injustes, historiques et créés dans une période de plein emploi, est-il démocratique et conforme à la Constitution, de taxer :  
la recherche, la confection, le petit commerce à plus de 15 %, l'importateur et l'hypermarché à moins de 2 % ?*

## Le Quotient Q.a.d.

### OU LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Pour rétablir l'équité de toutes les activités devant l'impôt et les charges, il est **urgent et indispensable** de fixer **un minimum et un maximum, un plancher et un plafond aux charges sociales**. C'est le but du Quotient Q.a.d.  
Le Quotient Q.a.d. est une modulation des charges sociales par métier.

**Si le Quotient Q.a.d. est inférieur à 4 %, ce type d'entreprise ne favorise pas l'emploi.**

L'entreprise devra payer ce minimum de 4 % du chiffre d'affaires hors taxes en tant que total des charges sociales (*ligne FZ, déclaration D.G.I. 2052*).

***Les entreprises qui ne favorisent pas l'emploi et participent à sa destruction doivent contribuer au financement social.***

**Les comptes sociaux sont en déficit... Les charges et taxes sociales ont dépassé le maximum supportable !**

**Si le Quotient Q.a.d. est supérieur à 10 %, ce type d'entreprise favorise l'emploi.**

L'Etat, l'URSSAF et les ASSEDIC devront lui restituer le trop perçu des charges sociales au-delà de 10 % du chiffre d'affaires H.T.

***Les entreprises créatrices et conservatrices d'emploi doivent être aidées et encouragées.***

**Le Quotient Q.a.d. est une solution immédiate**

## Comment appliquer le Quotient Q.a.d.

Par une loi de finances.

Le Quotient Q.a.d. est un outil souple car le législateur peut modifier le plancher de 4 % ou le plafond de 10 %

En gardant en l'état le calcul des différentes charges sociales, calcul du Quotient Q.a.d. lors de l'établissement du bilan de fin d'année de chaque entreprise.

### Si le Quotient Q.a.d. est inférieur à 4 %,

L'entreprise versera, un mois après le dépôt de déclaration de résultat de l'exercice, la différence entre les charges sociales versées (ligne FZ) et **4 % du chiffre d'affaires hors taxes** (ligne FL), soit :

- 30 %** de cette somme pour l'Etat,
- 50 %** pour l'URSSAF (sécurité sociale et retraite)
- 20 %** pour les ASSEDIC.

(le complément à verser du Quotient Q.a.d. est une **CHARGE A PAYER** du bilan).

### Si le Quotient Q.a.d. est supérieur à 10 %,

L'entreprise versera, un mois après le dépôt de déclaration de résultat de l'exercice, le trop-versé des taxes sociales (ligne FZ) au-delà de **10 % du chiffre d'affaires hors taxes** (ligne FL), cette déduction étant prise à :

- 30 %** sur l'Etat (impôt sur le bénéfice),
- 50 %** sur le versement de l'URSSAF
- 20 %** sur le versement aux ASSEDIC

(le trop-versé est un **PRODUIT A RECEVOIR**, donc imposable sur le bénéfice).

Cependant, l'entreprise continue toujours à calculer et verser toutes les charges sociales comme auparavant.

C'est volontairement, pour des raisons de simplification, que la péréquation du Quotient Q.a.d. ne s'applique qu'à l'Etat, à l'URSSAF et aux ASSEDIC.

# DES EXEMPLES CONCRETS

## HYPERMARCHÉ Q.a.d. = 2

## INDUSTRIE AUTOMOBILE Q.a.d. = 5

CLY/FA COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en milliers d'euros) D.G. N° 20h2 3

### HYPERMARCHÉ

Produit	Produit	Produit	Produit
Produit A	Produit B	Produit C	Produit D
1 000 000 000			
20 000 000			

3<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FL

FZ

CLY/FA COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en milliers d'euros) D.G. N° 20h2 3

### INDUSTRIE AUTO

Produit	Produit	Produit	Produit
Produit A	Produit B	Produit C	Produit D
1 000 000 000			
50 000 000			

3<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FL

FZ

Cette Société qui fait 1 000 000 000 € de C.A. et a versé 20 000 000 € de charges sociales devra reverser au 30 avril 20 000 000 € supplémentaires :

- 6 000 000 € à l'Etat
- 10 000 000 € à l'URSSAF
- 4 000 000 € aux ASSEDIC

Le Quotient Q.a.d. est sans influence sur cette entreprise

# DES EXEMPLES CONCRETS

## INDUSTRIE "MACHINES" Q.a.d. = 10

## CONFECTION Q.a.d. = 20

CLY/FA  
COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (ET 1994)  
D.G. N° 2082 3

### INDUSTRIE "MACHINE"

Code	Libellé	Montant	FL	FZ
10	Produit net de l'exercice	100 000 000		
20	Charges sociales	10 000 000		
30	Impôt sur le bénéfice			
40	Autres charges			
50	Autres produits			
60	Autres produits			
70	Autres produits			
80	Autres produits			
90	Autres produits			
99	Autres produits			

3<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

FL

FZ

CLY/FA  
COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (ET 1994)  
D.G. N° 2082 3

### CONFECTION

Code	Libellé	Montant	FL	FZ
10	Produit net de l'exercice	1 000 000		
20	Charges sociales	200 000		
30	Impôt sur le bénéfice			
40	Autres charges			
50	Autres produits			
60	Autres produits			
70	Autres produits			
80	Autres produits			
90	Autres produits			
99	Autres produits			

3<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

FL

FZ

Le Quotient Q.a.d. est sans influence sur cette entreprise

Cette Société a versé 100 000 € de trop en charges sociales, elle pourra déduire au 30 avril :  
 30 000 € de l'impôt sur le bénéfice  
 50 000 € sur les versements URSSAF  
 20 000 € sur les versements ASSEDIC



# Les avantages du Quotient Q.a.d.

## Le Quotient Q.a.d. est JUSTE

***"Il stoppe le chômage"***

Le Quotient Q.a.d. crée de l'emploi en favorisant les sociétés de main-d'œuvre, les PMI-PME, la R et D, la machine-outil. Il rétablit la justice sociale en créant une équité entre **toutes les entreprises** : importateur et producteur, grande distribution et petit commerce, usine délocalisée et usine française de main-d'œuvre. Il est neutre fiscalement sur les grandes sociétés industrielles qui ont toujours un Quotient Q.a.d. situé entre 4 et 10 %.

## Le Quotient Q.a.d. est MODERNE

***"C'est un outil de progrès industriel"***

Le Quotient Q.a.d. n'est pas une taxe sur le chiffre d'affaires, mais un instrument de mesure et de compensation pour l'équité devant les charges sociales, ce n'est qu'un ratio économique de péréquation. Il développe la productivité et l'industrie de la machine-outil. Il augmente les fonds-propres des PMI de main-d'œuvre. Il laisse une marge de manœuvre pour choisir entre un produit importé et un produit made in France, car il est "neutre" entre 4 et 10 %. Il n'influe pas immédiatement sur les prix, car calculé après clôture de bilan (influence à 2 ans).

## Le Quotient Q.a.d. est EFFICACE

***"Il est applicable immédiatement"***

Le Quotient Q.a.d. crée de l'emploi durable, car il module les charges sociales par métier. Il rééquilibre les comptes sociaux. Il conserve le tissu rural. Il stoppe la délocalisation systématique. Il laisse libre cours à la concurrence en France. Il incite l'importateur à produire en France. Il incite les décideurs à exporter au lieu d'importer. Le Quotient Q.a.d. ne nécessite aucun changement de calcul des charges sociales actuellement utilisé.  
**Le Quotient Q.a.d. est un outil souple car le législateur peut modifier le plancher de 4 % ou le plafond de 10 %**

## Le Quotient Q.a.d. est compatible avec l'Europe (subsidiarité)

## LES INCONVENIENTS DE :

### L'AUGMENTATION DE LA TVA

Anti-social : le riche et le pauvre paient d'une manière identique.

Influence directe sur l'indice des prix.

Chute du pouvoir d'achat et de la consommation. .

+ 1 % de TVA c'est :

- 0,5 % de consommation
- 2,0 % d'investissement
- + 0,2 % de solde public

La TVA est une taxe intelligente mais perverse.

Incompatible avec l'Europe.

### L'AUGMENTATION DE LA CSG

(Contribution Sociale Généralisée)

Equitable.

Chute du pouvoir d'achat et de la consommation,

donc, augmentation du chômage.

+ 1 % de CSG c'est :

- 0,4 % de consommation
- 1,0 % d'investissement
- + 0,3 % de solde public

Compatible avec l'Europe.

### LA DIMINUTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Améliore les comptes des entreprises.

Améliore l'investissement.

Favorise aussi la grande distribution.

Favorise l'importateur comme le producteur.

N'améliore pas la ruralité.

Augmente le déficit fiscal.

Compatible avec l'Europe.

### LA REDUCTION DES CHARGES SOCIALES SUR LE SMIC

Crée l'injustice sociale en bloquant les bas salaires.

Donne un sentiment d'injustice en créant des sous-emplois.

Favorise la fraude sur la déclaration salariale.

Ne stoppe pas durablement la destruction de l'emploi. .

Favorise l'importateur, destructeur d'emploi.

Crée un déficit dans les comptes sociaux.

Compatible avec l'Europe.

**Le Quotient Q.a.d. est préférable à toutes ces solutions car c'est une modulation des charges sociales par profession, donc créateur d'emploi long terme. C'est un outil de consensus social.**

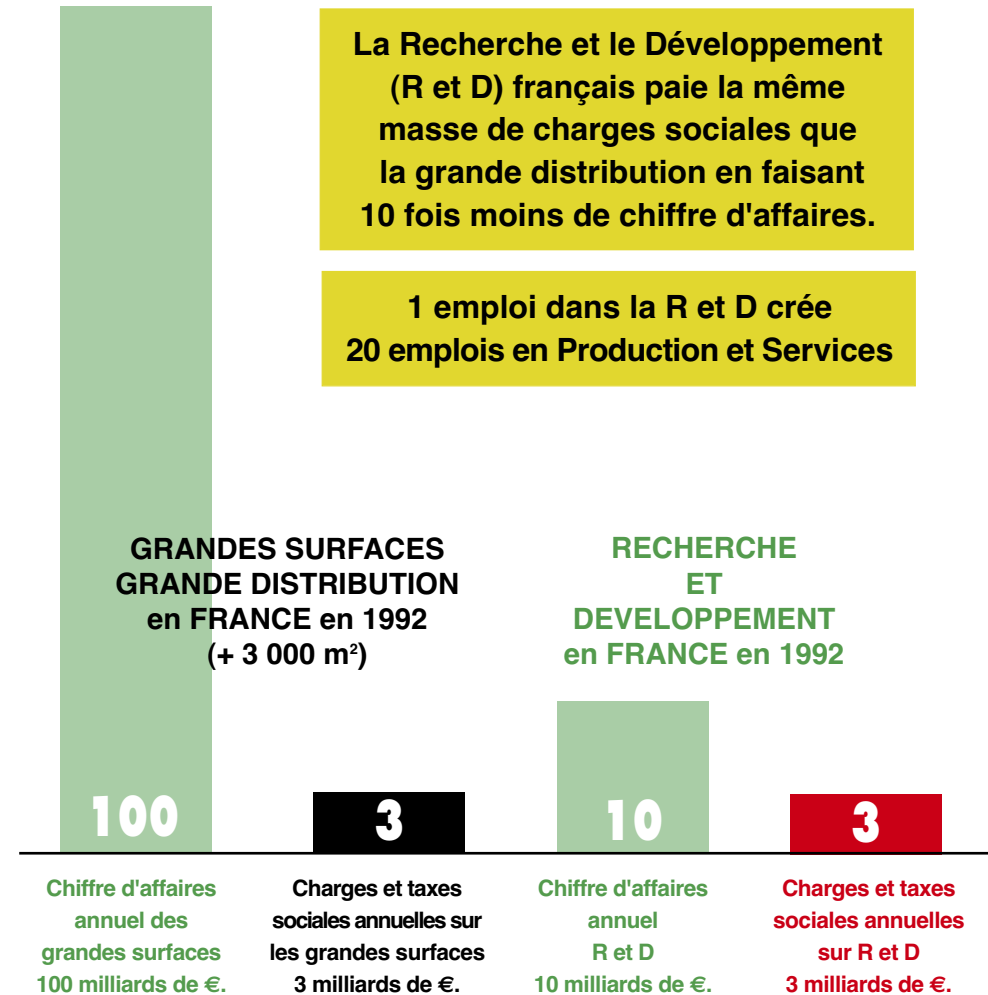
# LES CAUSES DU CHÔMAGE

## "La destruction de l'emploi"

Ce sont les charges sociales identiques sur tous les métiers qui sont la principale cause du chômage.

Viennent ensuite par ordre d'importance :

- 1 - Les aides indirectes à l'importation par la taxe professionnelle.
- 2 - Le poids total des charges sociales.
- 3 - L'automatisation.
- 4 - La destruction du petit commerce et de la ruralité par les hypermarchés.
- 5 - Le retard et l'inadaptation de la formation.



La France détient le record mondial de la taxation sur la main-d'œuvre de RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

Actuellement au stade de la surtaxation de la main d'œuvre, lorsqu'un gouvernement augmente de 1 % les charges sociales ou la CSG, dans les 3 mois il y a 100 000 chômeurs supplémentaires.



## Quelques Quo tients Q.a.d.

$$\text{Quotient Q.a.d.} = \frac{\text{Charges sociales}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}} \quad (\text{en } \%)$$

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Laboratoire	12 %
Atelier de prototypes	15 %
<b>Bureau de design</b>	<b>15 %</b>
Bureau d'études	17 %
Recherche fondamentale	25 %

### PRODUCTION

Grand céréalier	4 %
Automobiles	5 à 6 %
Equipementier	7 %
Electroménager	8 %
Entreprise BTP	8 %
Eleveur	9 %
Artisan	9 %
Confection de luxe	12 %
Industrie de précision	12 %
<b>Machine-outil</b>	<b>12 %</b>
<b>Confection</b>	<b>20 %</b>

### DISTRIBUTION

Importateur	2 %
Hypermarché	2 %
Distribution spécialisée	3 %
Supermarché	4 %
Pharmacie	6 %
<b>Petit commerce</b>	<b>22 %</b>

### SERVICES

Assurances	2 %
<b>T.V. (diffusion)</b>	<b>2 %</b>
Fast-food	3 %
Service informatique	3 %
Banque	4 %
Restaurant de campagne	5 %
Transport aérien	12 %
Production de cinéma	18 %
Théâtre	20 %

*Sous prétexte de calculs abstraits, injustes, historiques et créés dans une période de plein emploi, est-il démocratique et conforme à la Constitution, de taxer :  
la recherche, la confection, le petit commerce à plus de 15 %, l'importateur et l'hypermarché à moins de 2 % ?*

## Le Quotient Q.a.d.

### OU LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Pour rétablir l'équité de toutes les activités devant l'impôt et les charges, il est **urgent et indispensable** de fixer **un minimum et un maximum, un plancher et un plafond aux charges sociales**. C'est le but du Quotient Q.a.d.  
Le Quotient Q.a.d. est une modulation des charges sociales par métier.

**Si le Quotient Q.a.d. est inférieur à 4 %, ce type d'entreprise ne favorise pas l'emploi.**

L'entreprise devra payer ce minimum de 4 % du chiffre d'affaires hors taxes en tant que total des charges sociales (*ligne FZ, déclaration D.G.I. 2052*).

***Les entreprises qui ne favorisent pas l'emploi et participent à sa destruction doivent contribuer au financement social.***

**Les comptes sociaux sont en déficit... Les charges et taxes sociales ont dépassé le maximum supportable !**

**Si le Quotient Q.a.d. est supérieur à 10 %, ce type d'entreprise favorise l'emploi.**

L'Etat, l'URSSAF et les ASSEDIC devront lui restituer le trop perçu des charges sociales au-delà de 10 % du chiffre d'affaires H.T.

***Les entreprises créatrices et conservatrices d'emploi doivent être aidées et encouragées.***

**Le Quotient Q.a.d. est une solution immédiate**

## Comment appliquer le Quotient Q.a.d.

Par une loi de finances.

Le Quotient Q.a.d. est un outil souple car le législateur peut modifier le plancher de 4 % ou le plafond de 10 %

En gardant en l'état le calcul des différentes charges sociales, calcul du Quotient Q.a.d. lors de l'établissement du bilan de fin d'année de chaque entreprise.

### Si le Quotient Q.a.d. est inférieur à 4 %,

L'entreprise versera, un mois après le dépôt de déclaration de résultat de l'exercice, la différence entre les charges sociales versées (ligne FZ) et **4 % du chiffre d'affaires hors taxes** (ligne FL), soit :

- 30 %** de cette somme pour l'Etat,
- 50 %** pour l'URSSAF (sécurité sociale et retraite)
- 20 %** pour les ASSEDIC.

(le complément à verser du Quotient Q.a.d. est une **CHARGE A PAYER** du bilan).

### Si le Quotient Q.a.d. est supérieur à 10 %,

L'entreprise versera, un mois après le dépôt de déclaration de résultat de l'exercice, le trop-versé des taxes sociales (ligne FZ) au-delà de **10 % du chiffre d'affaires hors taxes** (ligne FL), cette déduction étant prise à :

- 30 %** sur l'Etat (impôt sur le bénéfice),
- 50 %** sur le versement de l'URSSAF
- 20 %** sur le versement aux ASSEDIC

(le trop-versé est un **PRODUIT A RECEVOIR**, donc imposable sur le bénéfice).

Cependant, l'entreprise continue toujours à calculer et verser toutes les charges sociales comme auparavant.

C'est volontairement, pour des raisons de simplification, que la péréquation du Quotient Q.a.d. ne s'applique qu'à l'Etat, à l'URSSAF et aux ASSEDIC.





# DES EXEMPLES CONCRETS

## INDUSTRIE "MACHINES" Q.a.d. = 10

## CONFECTION Q.a.d. = 20

CLY/FA  
COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (ET 1994)  
D.G. N° 2082 3

### INDUSTRIE "MACHINE"

Code	Libellé	Montant	FL	FZ
10	Produit net de l'exercice	100 000 000		
20	Charges sociales	10 000 000		
30	Impôt sur le bénéfice			
40	Autres charges			
50	Autres produits			
60	Autres produits			
70	Autres produits			
80	Autres produits			
90	Autres produits			
99	Autres produits			

3<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

FL

FZ

CLY/FA  
COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (ET 1994)  
D.G. N° 2082 3

### CONFECTION

Code	Libellé	Montant	FL	FZ
10	Produit net de l'exercice	1 000 000		
20	Charges sociales	200 000		
30	Impôt sur le bénéfice			
40	Autres charges			
50	Autres produits			
60	Autres produits			
70	Autres produits			
80	Autres produits			
90	Autres produits			
99	Autres produits			

3<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

FL

FZ

Le Quotient Q.a.d. est sans influence sur cette entreprise

Cette Société a versé 100 000 € de trop en charges sociales, elle pourra déduire au 30 avril :

- 30 000 € de l'impôt sur le bénéfice
- 50 000 € sur les versements URSSAF
- 20 000 € sur les versements ASSEDIC

# Les avantages du Quotient Q.a.d.

## Le Quotient Q.a.d. est JUSTE

***"Il stoppe le chômage"***

Le Quotient Q.a.d. crée de l'emploi en favorisant les sociétés de main-d'œuvre, les PMI-PME, la R et D, la machine-outil. Il rétablit la justice sociale en créant une équité entre **toutes les entreprises** : importateur et producteur, grande distribution et petit commerce, usine délocalisée et usine française de main-d'œuvre. Il est neutre fiscalement sur les grandes sociétés industrielles qui ont toujours un Quotient Q.a.d. situé entre 4 et 10 %.

## Le Quotient Q.a.d. est MODERNE

***"C'est un outil de progrès industriel"***

Le Quotient Q.a.d. n'est pas une taxe sur le chiffre d'affaires, mais un instrument de mesure et de compensation pour l'équité devant les charges sociales, ce n'est qu'un ratio économique de péréquation. Il développe la productivité et l'industrie de la machine-outil. Il augmente les fonds-propres des PMI de main-d'œuvre. Il laisse une marge de manœuvre pour choisir entre un produit importé et un produit made in France, car il est *"neutre"* entre 4 et 10 %. Il n'influe pas immédiatement sur les prix, car calculé après clôture de bilan (influence à 2 ans).

## Le Quotient Q.a.d. est EFFICACE

***"Il est applicable immédiatement"***

Le Quotient Q.a.d. crée de l'emploi durable, car il module les charges sociales par métier. Il rééquilibre les comptes sociaux. Il conserve le tissu rural. Il stoppe la délocalisation systématique. Il laisse libre cours à la concurrence en France. Il incite l'importateur à produire en France. Il incite les décideurs à exporter au lieu d'importer. Le Quotient Q.a.d. ne nécessite aucun changement de calcul des charges sociales actuellement utilisé.  
**Le Quotient Q.a.d. est un outil souple car le législateur peut modifier le plancher de 4 % ou le plafond de 10 %**

## Le Quotient Q.a.d. est compatible avec l'Europe (subsidiarité)

## LES INCONVENIENTS DE :

### L'AUGMENTATION DE LA TVA

Anti-social : le riche et le pauvre paient d'une manière identique.

Influence directe sur l'indice des prix.

Chute du pouvoir d'achat et de la consommation. .

+ 1 % de TVA c'est :

- 0,5 % de consommation
- 2,0 % d'investissement
- + 0,2 % de solde public

La TVA est une taxe intelligente mais perverse.

Incompatible avec l'Europe.

### L'AUGMENTATION DE LA CSG

(Contribution Sociale Généralisée)

Equitable.

Chute du pouvoir d'achat et de la consommation,

donc, augmentation du chômage.

+ 1 % de CSG c'est :

- 0,4 % de consommation
- 1,0 % d'investissement
- + 0,3 % de solde public

Compatible avec l'Europe.

### LA DIMINUTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Améliore les comptes des entreprises.

Améliore l'investissement.

Favorise aussi la grande distribution.

Favorise l'importateur comme le producteur.

N'améliore pas la ruralité.

Augmente le déficit fiscal.

Compatible avec l'Europe.

### LA REDUCTION DES CHARGES SOCIALES SUR LE SMIC

Crée l'injustice sociale en bloquant les bas salaires.

Donne un sentiment d'injustice en créant des sous-emplois.

Favorise la fraude sur la déclaration salariale.

Ne stoppe pas durablement la destruction de l'emploi. .

Favorise l'importateur, destructeur d'emploi.

Crée un déficit dans les comptes sociaux.

Compatible avec l'Europe.

**Le Quotient Q.a.d. est préférable à toutes ces solutions car c'est une modulation des charges sociales par profession, donc créateur d'emploi long terme. C'est un outil de consensus social.**

**Les comptes sociaux sont en déficit.  
Les charges et taxes sociales ont dépassé le  
maximum supportable.**

**Quelle solution pour alléger les charges sociales :**

- de la recherche (R et D),**
- des industries de main-d'œuvre,**
- des petits artisans, petits commerces**
- de l'agriculture**

**tout en rééquilibrant les comptes sociaux ?**

**C'est le quotient Q.a.d.**

### **TAXE PROFESSIONNELLE ACTUELLE**

**Actuellement, plus on importe, moins on paie ;**

**plus on investit, plus on produit,**

**plus on crée d'emplois en France, plus on paie.**

### **NOUVELLE TAXE PROFESSIONNELLE**

**en % du chiffre d'affaires HT diminué de la totalité  
des salaires et charges sur salaires.**

**PLUS ON FAIT DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PLUS ON PAIE**

**PLUS IL Y A D'EMPLOIS, MOINS ON PAIE**